

Règlement graphique 2/2



Échelle	Procédure	Cadastre	Arrêt	Approbation
1/5000	Elaboration	PCI Vecteur maj 22/03/2022		

 Zonage du PLU

Les risques naturels

 Zone jaune
 Zone orange
 Zone rouge
 Zone rouge quadrillée RA

	Réglage des Orientations d'aménagement et de Programmation des articles L151-6 et L151-7 du Code de l'Urbanisme
	Emplacement réservé au titre des articles L151-41 1° à 4° du Code de l'Urbanisme
	Diversité commerciale à protéger ou à développer au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
	Constructions non reportées au cadastre

